

# CÔTE INDIGO

FLEURY D'AUDE - SAINT PIERRE LA MER - LES CABANES DE FLEURY

## FICHE DE RESERVATION D'UN POSTE D'AMARRAGE POUR LES SAISONNIERS

### > PROPRIETAIRE :

NOM : ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

CP.....VILLE.....

TEL FIXE : ..... PORTABLE : .....

ADRESSE MAIL : .....

### > DATE DE RESERVATION , INFORMATIONS BATEAU :

PERIODE DU ..... au ..... 202

<b>VOILIER</b>	<b>MOTEUR</b>	<b>NOM BATEAU</b>		
<b>CONSTRUCTEUR</b>		<b>Tirant d'eau</b>	<b>longueur</b>	<b>Largeur</b>
<b>MOTEUR</b>	<b>INBORD</b>	<b>HORD BORD</b>		<b>PUISSANCE</b>
		<b>PUIT</b>	<b>CHAISE</b>	

### UN CHEQUE DE 60€ A L'ORDRE DU TRESOR PUBLIC VOUS EST DEMANDÉ POUR FRAIS DE RESERVATION.

Cette caution vous sera restituée ou détruite des lors que les dates de réservation sont respectées.

**EN CAS D'ANNULATION, CETTE CAUTION SERA ENCAISSEE, SAUF CAS PARTICULIER (EX : MALADIE GRAVE) TOUTE ANNULATION DE MOINS D'UN MOIS AVANT LA DATE D'ARRIVEE NE POURRA PAS ETRE PRISE EN COMPTE.**

Il faudra payer la période de réservation. Si vous annulez au moins un mois avant votre date d'arrivée, seuls les frais de réservation de 60€ sont à payer.

En cas de retard de votre part, il est impératif de prévenir la Capitainerie. Passé 3 jours après votre date d'arrivée et sans nouvelles de votre part (sauf cas particulier), votre poste d'amarrage sera réattribué. La facturation s'établira par rapport aux dates de réservation et dès votre arrivée au port.

Merci de votre compréhension, cela étant pour le bon fonctionnement de notre port de plaisance.

Le / / 202

SIGNATURE

LA CAPITAINERIE



Mairie de Fleury d'Aude  
Boulevard de la République  
11560 Fleury D'Aude



T 04 68 46 60 60



contact@communefleury.fr



www.communefleury.fr